

- C O M M U N E D ' O R S A Y -

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 février 2008

COMPTE-RENDU SUCCINCT

Etaient présents : Madame Marie-Hélène Aubry, maire, présidente, Madame Anne Roche, Messieurs Jean Montel, Hervé Charlin, Roger Ohlmann, Guy Aumette, Mesdames Dominique Denis, Marie Lauriat, adjoints
- Mesdames Claudine Chicheportiche, Edith Rouchès, Jacqueline Bioulac, conseillers municipaux délégués
- Mesdames Simone Parvez, Odile Saint-Raymond, Rosalina Da Silva Pinto, Messieurs Jaime Manueco, Charles Zajde, Madame Béatrice Covas, Monsieur David Bourgoïn, Mesdames Marie-Claude Gargallo, Agnès Foucher, Annie Gutnic, Messieurs Jean-François Dormont, Jean Darvenne, Madame Catherine Gimat, Monsieur Cédric Charvin.

Absents excusés représentés :

Monsieur Alain Holler	pouvoir à Madame Marie-Hélène Aubry
Madame Béatrice Donger-Desvaux	pouvoir à Madame Dominique Denis
Monsieur Jean Briand	pouvoir à Monsieur Jean Montel
Monsieur Jean-Marie Sifre	pouvoir à Monsieur Charles Zajde
Monsieur Paul Tremsal	pouvoir à Madame Béatrice Covas
Madame Jocelyne Atinault	pouvoir à Madame Claudine Chicheportiche
Monsieur Antoine Di Mascio	pouvoir à Monsieur Guy Aumette

Absent(s)

Monsieur Vincent Pilato

Madame Dominique Denis est désignée, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Madame le maire procède à l'installation de Monsieur Cédric Charvin dans les fonctions de conseiller municipal.

Madame le maire demande aux membres du conseil municipal de voter sur l'urgence pour une délibération :

- Jeunesse - versement d'une subvention à l'association EVADEH.

Le conseil municipal vote sur l'urgence, à l'unanimité des présents.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 17 DECEMBRE 2007

Le procès-verbal de la séance du 17 décembre 2007 est approuvé par 30 voix pour, 2 abstentions (Madame Foucher, Monsieur Charvin).

DECISIONS MUNICIPALES PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL (ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales, madame le maire rend compte des décisions prises depuis la dernière séance, à savoir :

- **Sortie** d'inventaire de matériels
- **Adoption** d'un avenant relatif au refinancement interne du contrat d'emprunt n°110104
- **Annulation** de la décision n° 07-128 relative à la prise d'option d'un index sur un emprunt arrivant à échéance de sa première phase d'amortissement - nouvel avenant portant sur un index plus attractif
- **Avenant** au marché relatif aux fournitures administratives et petits matériels de bureau (lots n°1 et 2) avec la société BURO + DEVELOPPEMENT : changement de dénomination.
- **Régie** de recettes auprès du stade nautique d'Orsay – Nomination de deux préposés
- **Adoption** d'un marché relatif au contrôle d'hygiène et de sécurité alimentaires
Lot 1 : Service de la restauration scolaire et municipale
Lot 2 : Service de la petite enfance
- **Adoption** d'un marché relatif au fleurissement hors sol
- **Adoption** d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la vérification de la conformité de travaux de construction, d'aménagement ou de modification des infrastructures de la commune d'Orsay avec les règles d'accessibilité aux personnes handicapées
- **Annulation** de la décision n°07-163 du 29 octobre 2007, relative à la convention de formation passée avec la société CIRIL
- **Convention** de formation passée avec la société ADAPSA
- **Convention** de formation passée avec la société CIRIL
- **Adoption** d'un marché relatif à l'organisation de sorties scolaires avec nuitées pour l'année scolaire 2007/2008 pour le compte de la commune d'Orsay, lot n°1 « classe cirque et milieu équestre »
- **Adoption** d'un marché relatif à l'organisation de sorties scolaires avec nuitées pour l'année scolaire 2007/2008 pour le compte de la commune d'Orsay, lot n°3 « classe histoire »
- **Adoption** d'un marché relatif à l'organisation de sorties scolaires avec nuitées pour l'année scolaire 2007/2008 pour le compte de la commune d'Orsay, lot n°4 « classe péniche »
- **Adoption** d'un marché relatif à l'organisation de sorties scolaires avec nuitées pour l'année scolaire 2007/2008 pour le compte de la commune d'Orsay, lot n°5 « découverte de la montagne »
- **Ouverture** de crédit à long terme sur le budget assainissement - Montant de 300 000 €
- **Avenant** de 108 505,13 € au contrat d'ouverture de crédit à long terme sur le budget commune
- **Convention** d'objectifs tripartite de prévention spécialisée entre le conseil général de l'Essonne, les communes des Ulis, Orsay, Gif-sur-Yvette et Bures-sur-Yvette et l'association UGO PréV'
- **Adoption** d'un marché de maîtrise d'œuvre pour l'extension d'un réfectoire et le réaménagement dans l'existant de classes maternelles supplémentaires, au groupe scolaire de Mondétour
- **Adoption** d'une convention relative à la mission de suivi du marché d'exploitation des installations de chauffage des bâtiments communaux
- **Adoption** d'un marché relatif à la location d'une machine à affranchir avec contrat d'entretien

- **Convention** de formation avec l'association des cours professionnels de pharmacie de l'académie de Versailles.
- **Contrat** avec la compagnie « Le Théâtre du tapis volant » pour une lecture spectacle de « La petite Dinde » et « Les vieux Lézards », nouvelles extraites de « Les Pipistrelles » d'Inès Cagnati
- **Contrat** avec la compagnie « Le Théâtre du tapis volant » pour un atelier intergénérationnel en milieu scolaire autour des nouvelles « Les Pipistrelles » d'Inès Cagnati, et une adaptation de la « La petite Dinde » d'Inès Cagnati dans le cadre de la Semaine de la famille



2008-1 - FINANCES - VERSEMENT D'AVANCES - BUDGET CCAS, BUDGET ANNEXE DU CCAS ET SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Décide** d'attribuer une avance d'un montant de 100 000 € sur le premier acompte de la subvention au CCAS.
- **Décide** d'attribuer une avance de trésorerie d'un montant de 35 000 € sur le budget annexe du CCAS – les Crocus.
- **Décide** d'attribuer à la MJC Jacques-Tati une avance d'un montant de 49 800 € sur le premier acompte de la subvention de fonctionnement de la MJC, d'une part, et une avance d'un montant de 39 736 € sur le premier acompte de la subvention pour la délégation de service public des cinémas Jacques Tati, d'autre part.
- **Décide** d'attribuer une avance d'un montant de 38 000 € sur le premier acompte de la subvention à l'association Aide à domicile.
- **Décide** d'attribuer une avance d'un montant de 400 € sur la subvention à l'association Folia.
- **Précise** que le montant total des avances consenties s'élève à :

• premier acompte de la subvention au CCAS	100 000 €
• avance de trésorerie sur le budget annexe du CCAS – les Crocus	35 000 €
• MJC Jacques-Tati avance d'un montant de	49 800 €
• DSP cinéma Jacques Tati avance d'un montant de	39 736 €
• premier acompte de la subvention à l'association Aide à domicile	38 000 €
• avance sur la subvention à l'association Folia d'un montant de	400 €
	262 936 €
- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget primitif 2008.

2008-2 - PERSONNEL COMMUNAL - MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le conseil municipal, par 26 voix pour, 6 abstentions (Mesdames Foucher, Gutnic, Gimat, Messieurs Dormont, Darvenne et Charvin) :

- **Approuve** la mise à jour du tableau des effectifs des agents titulaires et non titulaires, qui tient compte des modifications liées à :

- 3 recrutements sur postes budgétés
- 10 nominations stagiaires
- 23 transformations de postes (avancements de grade)
- **Dit** que les dépenses correspondant à ces modifications figurent au budget principal.

2008-3 – CULTURE - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DES SALLES DE CINEMA JACQUES TATI – TARIFS

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Approuve** les tarifs des salles de cinéma Jacques Tati applicables aux usagers pour l'année 2008.
- **Précise** que ces tarifs entreront en vigueur à compter du 11 février 2008.

2008-4 – CULTURE - RAPPORT ANNUEL D'EXPLOITATION 2006 – MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE – MJC – EXPLOITATION ET GESTION DES SALLES DE CINEMA

- Le conseil municipal prend acte du rapport annuel d'exploitation et de gestion des salles de cinéma pour l'année 2006.

2008-5 – JEUNESSE - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION EVADEH.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Décide** d'attribuer une subvention de 500 € à l'association des Etudiants Volontaires pour l'Aide au Développement et aux Echanges Humains (EVADEH).
- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget primitif 2008.

La séance est levée à 20 heures 55.

Orsay, le

Le maire
Marie-Hélène AUBRY